



**LE DÉPARTEMENT
INSTAURE UNE
CHARTRE
DES DROITS ET DES
DEVOIRS POUR
LES ARDÉCHOIS**



FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS

MAGAZINE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Cette charte répond au souhait de suspendre les aides du Département à ceux qui ne respectent pas les valeurs républicaines.

#05 | ÉTÉ 2024



ÉDITO

Olivier Amrane,
Président du Conseil départemental de l'Ardèche.



Le Département présent pour vous

Dans le contexte actuel, il est essentiel que votre Département puisse être présent dans des problématiques concrètes. C'est ce que nous mettons en place avec mon équipe.

Pour répondre aux difficultés de nos personnes âgées et en situation de handicap pendant les épisodes de fortes chaleurs, nous avons lancé un plan canicule départemental. Grâce à la mobilisation de femmes et d'hommes agents du Département, c'est un contact permanent qui sera mis en place, avec des appels téléphoniques et des passages chez eux.

Quand les professionnels du tourisme nous ont fait remonter l'aggravation de la problématique des moustiques, là aussi nous avons décidé de nous engager sur la question. Nous avons donc porté un plan global qui comprend une campagne de communication et de sensibilisation des collectivités et du public scolaire, le traitement au niveau local et départemental et une veille départementale avec logistique et formation.

Pour financer nos actions en faveur des Ardé-

choises et des Ardéchois, pour leur quotidien, il faut être garant du respect des deniers publics.

Ainsi, nous avons adopté une Charte des Droits et Devoirs afin de garantir une gestion exemplaire et respectueuse de cet argent public, en accord avec les valeurs républicaines. Cette charte vise à réaffirmer les principes fondamentaux, particulièrement dans un contexte marqué par la multiplication de comportements inciviques en Ardèche ces derniers mois.

Si nous voulons continuer à œuvrer pour nos territoires, nos citoyens et mettre en place l'ensemble de nos actions, il faut savoir sanctionner ceux qui trichent et valoriser les actions exemplaires. C'est ce qui redonnera confiance envers l'action publique.

Enfin, je vous invite à profiter des nombreuses manifestations sportives, culturelles et associatives portées par nos territoires et nos bénévoles ardéchois. Ce sont eux qui font battre le cœur de l'Ardèche tout au long de l'année !

Bel été à tous,

Fiers d'être Ardéchois !

- 03 SOLIDARITÉS
- 04 AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT
- 05 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 06 ÉDUCATION & JEUNESSE
- 07 SANTÉ
- 08-10 PORTRAITS
- 09 SÉCURITÉ & CITOYENNETÉ
- 11 ATTRACTIVITÉ & TOURISME
- 12 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 13 CULTURE
- 14 SPORT ET ASSOCIATIONS
- 15-16 EN IMAGES

Nous contacter :
Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex
Tél : 04 75 66 77 07
www.ardeche.fr

Maison départementale des personnes handicapées : 0 800 07 07 00
Archives départementales Privas : 04 75 66 98 00
Info routes : ardeche.fr/circuler07

Pour s'inscrire à la newsletter : ardeche.fr

Nous suivre sur les réseaux :

- f Département de l'Ardèche
- @ departement.ardeche
- in Département de l'Ardèche

Fiers d'être Ardéchois - Le magazine du Conseil départemental de l'Ardèche - N°5 - Été 2024
Directeur de la publication : Kevin Gonçalves **Rédaction :** Direction de la communication
Crédits photos, sauf mention : Direction de la communication
Photo de couverture : ©DR
Maquette et mise en page : Direction de la communication
Impression : Les imprimeurs ardéchois réunis, GME composé des sociétés Alpha (Annonay), Impressions Modernes (Guilhaud-Granges), Imprimerie Fombon (Aubenas).
Tirage : 172 000 exemplaires **Distribution :** La Poste – **ISSN :** 2969-5848



UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE AU QUOTIDIEN



LE DÉPARTEMENT VEILLE SUR LES PERSONNES FRAGILES



SÉNIORS

Aide à domicile

Pour ceux qui souhaitent et peuvent vieillir chez eux plutôt qu'en établissement, le **Département agit pour soutenir l'autonomie à domicile** des 7 500 usagers parmi les plus fragiles de son territoire et poursuit son engagement quotidien auprès des services d'aide à domicile de l'Ardèche. Grâce à un long travail d'accompagnement mené par les équipes du Département, le tarif horaire moyen pour l'aide à domicile a été réhaussé de près de 10 € en seulement 4 ans pour atteindre un tarif horaire moyen d'environ 31 € de l'heure, tout en diminuant le reste à charge pesant sur les bénéficiaires de l'APA et de la PCH.



PLAN CANICULE

Jusqu'au 15 septembre, une cellule de vigilance départementale est mise en place par le Département dans le cadre de son plan canicule. Cela se traduit notamment par la création d'un numéro de téléphone, **04 75 66 75 16** à l'attention des personnes âgées et personnes handicapées et des collectivités locales. Une équipe de 5 personnes est spécialement dédiée à ce dispositif. Ce plan exceptionnel allie prévention et actions de proximité et vient en complément des plans existants par ailleurs. **N'hésitez pas à relayer ce numéro autour de vous ou à signaler des personnes que vous pensez fragiles !**

UN PLAN D'URGENCE POUR LES EHPAD

1,54 M€ pour accompagner 7 Ehpads ardéchois les plus en difficulté ! Un certain nombre d'Ehpads, en Ardèche comme ailleurs en France, rencontrent de grandes difficultés financières. Pour examiner au plus près ces difficultés de trésorerie et accorder des aides ponctuelles ou des souplesses de paiement, une commission départementale a été mise en place dans chaque département, avec l'ensemble des financeurs et créanciers publics. Un soutien exceptionnel de 100 M€ a ainsi été mis à disposition des ARS (Agences régionales de santé) par l'État pour soutenir les structures les

plus en tension. En Ardèche, ce sont plus de 770 000 € de ce fonds d'urgence qui sont octroyés à 7 Ehpads identifiés (sur 65 établissements) comme étant les plus fragiles : Ehpads Yves Perrin à Chomérac, Ehpads Saint-Joseph à Coucouron, Ehpads Résidence du Lac à Issarlès, Ehpads Les Tilleuls à Montpezat-sous-Bauzon, Ehpads Le Méridien à Ruoms, Ehpads Le Cerreno à Saint-Martin de Valamas et Ehpads de l'hôpital intercommunal de Bourg-Saint-Andéol/Viviers à Viviers.

Une aide exceptionnelle du Département

Afin de renforcer l'effet levier de cette intervention, le Département

de l'Ardèche a décidé récemment de voter une enveloppe équivalente à celle octroyée par l'État. « Cette aide de 770 000 € intervient en co-financement de l'aide gouvernementale. Elle s'inscrit dans un ensemble de mesures qui visent à organiser un retour à l'équilibre pérenne des établissements et se matérialise au travers de contrats de retour à l'équilibre financier » explique Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap.

Etablis durant le premier semestre 2024, de manière collective avec l'ARS et les gestionnaires d'établissements, ces contrats sont une véritable feuille de route à suivre pour retrouver une situation assainie.



Toute l'action du Département en faveur des solidarités sur ardeche.fr

UN DÉPARTEMENT FIER DE SA RURALITÉ



Le Plan départemental de lutte contre les moustiques a été présenté début juin en associant des représentants du secteur économique et touristique et des collectivités locales.

STOP AUX MOUSTIQUES !

Parce qu'ils nous gâchent bien souvent les repas pris en extérieur l'été et qu'ils peuvent véhiculer des maladies virales, le Département a récemment adopté un **Plan départemental de lutte contre les moustiques** (moustique-tigre et autochtone). Ce plan global comprend une campagne de communication et de

sensibilisation (collectivités, public scolaire), un traitement au niveau local et départemental et une veille départementale avec logistique et formation, notamment pour des élus référents dans les communes. Cette initiative est menée au travers d'une convention signée avec l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD).

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre est désormais implanté dans la plupart des départements français. Lutter contre sa prolifération, et contre celle des moustiques en général, est donc un enjeu de santé publique auquel le Département entend participer avec son plan d'action. **Plus d'infos sur le plan et les gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous : ardeche.fr**

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES AGRICULTEURS

Face à l'intensification des périodes de sécheresse et à la raréfaction des ressources en eau dans le domaine de l'agriculture, le Département a décidé d'agir fortement aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe (programme FEADER) pour co-financer **l'agrandissement et la création de retenues collinaires**, en parallèle à des actions de réhabilitation des réseaux d'irrigation pour limiter les pertes d'eau. Une enveloppe financière de 1,2 M€ a été réservée par le Département pour soutenir les agriculteurs dans le cadre du plan en faveur de l'eau pour les années 2024 à 2026. En Ardèche, près de 8 000 hectares de terres agricoles sont irrigués, ce qui représente seulement 6 % de la surface agricole du département. Cette initiative va de pair avec le travail mené par la Chambre d'agriculture pour faire évoluer les pratiques de production et tester des cultures qui ont besoin de moins d'eau.



L'agriculture ardéchoise à l'honneur

Cet été, les agriculteurs ardéchois présentent leurs métiers et savoir-faire au public. Après la Fête de l'agriculture

organisée le 3 août à Lagorce par les Jeunes agriculteurs avec la finale départementale de labour ou la fête du cheval de trait le 11 août au Domaine du Pradel, rendez-vous le 22 septembre à Lamastre pour le 3^e Salon de l'agriculture ardéchoise organisée par la FDSEA ! Au programme, un tour d'horizon de l'agriculture ardéchoise dans toute sa diversité. Les différentes filières, animales et végétales seront présentes avec de multiples animations destinées à tous, autour des différents types d'élevages, concours de vaches laitières, marché des producteurs... **salondelagricultureardechoise.com**

UN TERRITOIRE INNOVANT



LE SPORT JOUE LE JEU DE L'INSERTION

Dans le cadre de sa politique insertion, le Département de l'Ardèche, en collaboration avec certains clubs sportifs, a décidé de proposer des **rencontres insertion innovantes** aux demandeurs d'emploi et aux entreprises. Le but ? Déconstruire l'entretien d'embauche dans sa forme traditionnelle grâce à la mise en place d'ateliers sportifs et des jobs dating sans CV.

Cette approche impulsée par Laetitia Bourjat, conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'économie, de l'insertion et de l'emploi et Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, vise à privilégier le savoir-être et les valeurs du candidat en lien avec le sport (esprit d'équipe, partage, entraide, détermination ou encore dépassement de soi).

Début d'automne, plusieurs clubs comme les clubs de rugby d'Annonay, de Tournon-Tain, du bassin de Crussol, d'Aubenas et le club de handball du Pouzin vont ainsi accueillir le temps d'une matinée une vingtaine de demandeurs d'emploi pour une dizaine d'entreprises, partenaires des clubs sportifs.

Les demandeurs d'emploi peuvent s'inscrire via un formulaire en ligne qui sera prochainement en ligne sur le site du Département.

OUVERTURE D'UN CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DU NUCLÉAIRE

Quand la formation s'adapte aux besoins du territoire. Dès le mois de septembre, un institut de formation technique de l'énergie de l'Ardèche (IFTEA) formant notamment aux métiers du nucléaire va voir le jour à La Voulte-sur-Rhône. Piloté par la CCI de l'Ardèche, financé également par la Région, le Département et la Capca, ce centre de formation accueillera des élèves venus suivre des formations qualifiantes : bac pro Techniques d'interventions sur installations nucléaires (Tiin) et BTS Contrôle industriel et régulation automatique (Cira). D'autres formations seront également dispensées. Ce projet anticipe les besoins de la centrale nucléaire de Cruas-Meysses, notamment ceux liés au Grand Carénage*. Vous êtes en recherche d'emploi ou en reconversion ? Cela peut vous intéresser !

+ d'infos : <https://www.ardeche.cci.fr/IFTEA>

*opérations de maintenance visant à prolonger la durée de vie et d'exploitation des centrales nucléaires



1^{RE} JOURNÉE DES ENTREPRISES

C'est une première ! Le Département organise le 4 octobre prochain une journée dédiée aux

entreprises ardéchoises et à la commande publique. **Le Département de l'Ardèche est un donneur d'ordres et pourvoyeur de marchés publics de premier plan sur le territoire.** Chaque année, il lance des opérations diverses et variées, dans de multiples champs d'activités, qui sont autant de débouchés pour l'ensemble de PME et TPE ardéchoises... L'objectif de la journée est d'expliquer au mieux à tous ces acteurs économiques comment répondre aux appels d'offres du Département. Après un temps institutionnel le matin, des ateliers pratiques seront organisés l'après-midi pour tout savoir sur les marchés publics.

LE DÉPARTEMENT, AU PLUS PRÈS DES COLLÉGIENS



Un menu gastronomique apprécié ! Au collège des Trois Vallées à La Voulte-sur-Rhône, les élus ont pu constater que les assiettes étaient vides.

MENU SIGNATURE

La cuisine gastronomique s'invite dans les collèges ardéchois ! Avec la volonté de valoriser les produits locaux et de mettre en lumière le savoir-faire des équipes de cuisine, le Département a décidé de réaliser une action en collaboration avec Olivier Samin, chef étoilé ardéchois, en lui

proposant d'imaginer un menu gastronomique. Avec l'aide de la direction de l'éducation, le chef a pu découvrir la restauration scolaire et ainsi proposer un menu adapté au jeune public. Après avoir bénéficié mi-février d'une journée de formation avec Olivier Samin afin de se familiariser avec les recettes, les chefs de

cuisine des collèges publics ardéchois ont réalisé le repas signature le 30 mai dernier dans leur établissement pour tous les collégiens, épaulés par leur équipe. Au total, 9 000 collégiens ont pu déguster un repas gastronomique en compagnie des élus départementaux, dont le Président Olivier Amrane.

BONUS COLLÉGIENS

Impulsé par Olivier Amrane, Président du Département, Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture et de la vie associative et Ingrid Richioud, vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse, **le Bonus collégiens revient pour la rentrée 2024 - 2025** afin de continuer à démocratiser la pratique sportive et/ou culturelle chez les jeunes.

Le Département de l'Ardèche a, de nouveau, reconduit son aide financière à hauteur de 60 € pour tout collégien répondant à au moins 2 de ces critères :

- Résider en Ardèche (ou être interne dans un établissement scolaire ardéchois) ;
- Être scolarisé en Ardèche (dans un collège public ou privé sous contrat) ;
- Pratiquer une activité sportive et/ou culturelle en Ardèche.

De plus, les jeunes en situation de handicap pourront cette année, encore, bénéficier d'une aide majorée de 80 €.

Qu'est-ce qui change cette année ?

Tous les collégiens sapeurs-pompiers pourront également prétendre au bonus à hauteur de 120 euros. Ce bonus doublé s'étend également aux collégiens cadets de la gendarmerie, aux jeunes arbitres (sur présentation d'un diplôme d'arbitre valide au jour de la demande) et aux collégiens qui seraient par ailleurs bénévoles au sein d'une des associations suivantes : la Banque alimentaire, la Croix-Rouge, la Protection civile, le Secours populaire ou le Secours catholique.

+ d'infos : ardeche.fr



PLATEFORME DE STAGE DE 3^E

Cette année encore, le Département, en partenariat avec ses partenaires du monde économique notamment (CCI, Chambre de métiers...), s'engage en faveur du parcours Avenir qui permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Créée en novembre 2022, cette plateforme numérique permet de mettre en relation les besoins des élèves ardéchois en classe de 3^e et les offres de stage des structures du territoire ardéchois

+ d'infos : monstagede3e.ardeche.fr

SENSIBILISER AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

Il y a quelques semaines, une quarantaine d'étudiants des écoles militaires de santé de Lyon ont été accueillis au Centre d'incendie et de secours d'Aubenas pour l'ouverture de leur journée de service sanitaire. Sandrine Genest, vice-présidente en charge de la santé, de la petite enfance et des politiques contractuelles et le docteur Rémi Fontanel, médecin généraliste et médecin au SDIS, qui copilotent la cellule santé de l'Ardèche, ont pu leur présenter les actions du Département en lien avec la santé.

Les binômes d'étudiants en médecine et infirmiers ont ensuite été conduits jusqu'aux différents lycées albenassiens et sont intervenus auprès des élèves pour mener des actions de prévention sur le thème des addictions.

Tous les échanges ont été riches et ont potentiellement suscité des vocations pour les métiers de la santé. Ces rencontres sont essentielles pour la promotion des formations médicales et paramédicales. Le projet de délocalisation de l'année PASS (Parcours d'accès spécifique santé) à Aubenas sera une possibilité qui s'offrira aux jeunes Ardéchois. Cette opportunité pourra s'inscrire dans la continuité du projet professionnel de ces futurs étudiants qui parfois s'autocensurent pour diverses raisons.



Une quarantaine d'étudiants des écoles militaires de santé de Lyon ont été accueillis au Centre d'incendie et de secours d'Aubenas.

LE DÉPARTEMENT LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE



Les journées d'accueil des internes permettent de présenter aux étudiants la dynamique du territoire en matière de santé et la volonté du Département d'accompagner les médecins souhaitant s'installer en Ardèche ainsi que ses atouts.

JOURNÉE D'ACCUEIL DES INTERNES #5

« **Futurs médecins, choisissez l'Ardèche !** ». Le Département et ses partenaires* organisent deux fois par an des journées dédiées à l'accueil des internes en médecine en stage en Ardèche. Des journées appréciées si l'on en juge par le nombre d'inscrits à chaque session !

La dernière s'est déroulée le 29 mai, en présence d'Olivier Amrane et Sandrine Genest, vice-présidente en charge de la santé, de la petite enfance et des politiques contractuelles.

Au programme : présentation du travail en réseau des différents acteurs de santé présents sur le territoire, ateliers pratiques le matin suivis d'une après-midi ludique au domaine de Terra Noé pour une découverte du territoire en trottinette électrique et une dégustation de produits ardéchois.

Ces moments d'échanges et de formation sont fédérateurs et permettent de créer du lien, facteur essentiel à la pratique de la médecine en milieu rural...

* Collectif médical de défense de l'accès aux soins en Ardèche méridionale (Codasam), Association médicale des Boutières (AMB), Ordre des médecins, Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Maîtres de stage universitaire (MSU)



CALI MYLLE, MÉDAILLÉE D'OR ET FINALISTE DU CONCOURS DU MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Quelques mots de présentation ?

Je m'appelle Cali Mylle, j'ai 17 ans. J'ai étudié la cuisine au lycée hôtelier de Largentière, ma passion depuis toujours. Je suis également investie dans le concours du Meilleur Apprenti de France (MAF).

Quelle est la place de l'Ardèche dans votre parcours ?

L'Ardèche a toujours été pour moi ma maison. Je la porte beaucoup dans mon cœur. Je suis très fière de porter les couleurs ardéchoises, comme lors du Salon International de

l'Agriculture, dans les cuisines de nos chefs ou encore lors des concours et épreuves. Ce sera également le cas en novembre lors de la finale nationale du concours du Meilleur Apprenti de France à Paris.

Justement, comment êtes-vous arrivée dans cette aventure du concours du Meilleur Apprenti de France (MAF) ?

Ça a toujours été un rêve depuis petite de faire ce concours. J'ai toujours eu en tête cet objectif, c'est donc en Terminale que j'ai enfin pris le courage d'y participer. J'ai pu être accompagnée par des chefs, des professeurs et tous mes proches qui m'ont encouragée dans ce projet et que je tiens à remercier.

Définissez l'Ardèche en quelques mots ?

Pour définir l'Ardèche, je dirais que c'est un département très diversifié avec beaucoup de paysages différents et beaucoup de richesses. J'invite tout le monde à venir les découvrir. Nous avons beaucoup de fiertés ardéchoises à faire connaître.



Comment voyez-vous l'Ardèche dans 10 ans ?

Je pense que l'Ardèche dans 10 ans n'aura pas changé. Je pense qu'elle gardera toujours son authenticité, avec peut-être plus d'attractivité et je l'espère plus d'étoiles !

LE CONCOURS DU MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » a été créé en 1985.

Le concours connaît un beau succès : 6 500 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 120 métiers. Il s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, Bac Pro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage. Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du ministère du Travail et du secrétariat d'état chargé du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation et de l'Économie sociale.

Accompagner les nouvelles générations tient à cœur aux Meilleurs Ouvriers de France car elles constituent un réservoir potentiel de futurs MOF. C'est à travers cette solidarité intergénérationnelle que les MOF assurent la transmission de savoir-faire exceptionnels et la promotion du travail manuel.

Cali Mylle participera à la finale nationale du concours en novembre prochain à Paris, dans la catégorie cuisine froide. Avant ce grand rendez-vous, elle sera présente sur le Valence Gastronomie Festival sur la scène des talents le samedi 14 septembre et sans aucun doute sur le stand Ardèche. Passez nous voir !

AGIR POUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



CHARTRE DES DROITS ET DES DEVOIRS

Face à plusieurs comportements inacceptables rencontrés ces derniers mois en Ardèche*, le Département a décidé de faire signer à tous les bénéficiaires d'aides départementales volontaristes (Bonus collégiens, un permis pour l'emploi, aide jeune chasseur...) une charte des droits et des devoirs. L'enjeu est de répondre à l'engagement républicain national et départemental ; de sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles et de valoriser ceux qui sont exemplaires.

La mise en place de cette Charte répond au souhait de suspendre les aides du Département (en fonction des situations) à ceux qui ne respectent pas les valeurs républicaines.

« Cette Charte visera à s'assurer, préalablement à l'octroi d'une aide, que les tiers bénéficiaires avec lesquels le Département s'engage, partagent ces valeurs, respectent la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, et ne dérogent d'aucune manière aux lois prohibant le racisme, l'antisémitisme et les discriminations » explique Olivier Amrane, Président.

« Il n'y aura pas 1 centime d'argent public versé pour ceux qui ne respectent pas les règles » prévient-il.

Cette Charte des droits et des devoirs devra être signée par chaque bénéficiaire (personne physique) qui devra attester sur l'honneur respecter les principes issus de la Charte et avec un contrat d'engagements réciproques. La Charte énonce la suppression des aides aux bénéficiaires ou prévoit leurs bonifications.

Enfin, un événement « La Soirée ardéchoise des mérites, des talents et de l'exemplarité » sera organisé d'ici quelques mois.

* assistantes sociales agressées, arbitres de football menacés, épisode d'un camion benne fonçant dans le portail de la gendarmerie à Vernoux-en-Vivaraï...



© Shutterstock

UNE CHARTRE DES DROITS ET DES DEVOIRS EN TROIS VOLETS

- 1^{er} volet : Chaque bénéficiaire (personne physique) devra attester sur l'honneur respecter les principes issus de la Charte et signer une attestation de déclaration sur l'honneur et un contrat d'engagements réciproques
- 2^e volet : La Charte des Droits et des devoirs énonce la suppression des aides aux bénéficiaires ou prévoit leurs bonifications ;
- 3^e volet : l'évènement « La Soirée ardéchoise des mérites, des talents et de l'exemplarité ».



CHRISTIAN MARTIN, EX-PRÉSIDENT DU GROUPEMENT PROFESSIONNEL DE LA BOULANGERIE ET DE LA PÂTISSERIE DE L'ARDÈCHE

Quelques mots de présentation ?

Je suis né à Aubenas en 1955. J'ai effectué toute ma scolarité dans ma ville natale jusqu'en terminale B (à l'époque), ou autrement dit économique. Puis j'ai passé mon année de service militaire à Salon de Provence dans l'Armée de l'Air. Issu d'une famille où la boulangerie est omniprésente, je ne me destinais pourtant pas à exercer cette profession. Mes grands-parents, puis mes parents ont successivement exploité une boulangerie en centre-ville d'Aubenas

NOS ARDÉCHOIS ONT DU TALENT

avant que mon frère ne reprenne l'entreprise familiale.

Ce n'est qu'en 1979 que j'ai moi-même repris une boulangerie pas très loin de celle précitée que j'ai exploitée pendant près de 30 ans. C'est au décès de mon frère, qu'à mon tour, je réintègre les murs qui m'ont vu grandir. En 1987 j'ai souhaité me perfectionner et j'ai entamé un cursus au CFA de Lanas pour obtenir un Brevet de maîtrise dans ma profession. C'est à cette occasion que j'ai été « repéré » en 1990 par Jean Pinède, boulanger à Laurac-en-Vivaraï, alors président du Groupement professionnel de la boulangerie et de la pâtisserie de l'Ardèche. Je lui succède en octobre de la même année. J'étais alors en pleine activité professionnelle et enseignais aux apprentis du CFA de Lanas. Puis, je fus rapidement élu à la Chambre de métiers de l'Ardèche, pour en devenir le Président de 2000 à 2010. En parallèle je fus élu en 1993 comme membre du bureau de la Confédération nationale de boulangerie pâtisserie.

Quelle est la place de l'Ardèche dans votre fonction, dans votre parcours ?

C'est avec l'Ardèche profondément chevillée aux tripes que j'ai rempli ces multiples mandats. D'ailleurs, certains pourraient en témoigner, je suis fier d'avoir fait résonner le nom de l'Ardèche partout en France, jusqu'à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Conseil économique, social et environnemental et même à l'Elysée ! C'est avec ces convictions inébranlables que j'ai œuvré à défendre la ruralité, le « petit » contre le gros, l'artisanat contre la standardisation. N'oublions jamais que dans le mot artisan il y a le mot art ! J'ai

toujours défendu ma profession contre les faiseurs de produits succédanés, souvent contre vents et marées.

En mars 2021, j'ai cédé mon entreprise pour prendre une retraite après 42 ans de boulangerie. Je reste encore pour quelques années au service de la profession au niveau national. Tout récemment, j'ai quitté mes fonctions en tant que Président départemental après 34 années à la tête de notre organisation locale !

Définissez l'Ardèche en quelques mots

L'Ardèche est un territoire de contrastes, qui a su allier tradition et modernité. L'histoire de « notre pays » raconte la rudesse mais aussi la beauté, la fierté et les savoir-faire ancestraux. Les cochonnailles, le travail du bois et de la vigne, l'élevage, le travail de la soie, la gastronomie en général, sont autant d'histoires qui se livrent à nous. L'Ardèche attire le monde entier.

Territoire de randonnées, de sports extrêmes, lieux chargés d'histoire et empreints d'émotion, authenticité et ruralité, la nature comme écrin, notre Ardèche est belle. Et souvenons-nous qu'il y a des milliers d'années, nos ancêtres étaient déjà des artistes dans les grottes autour du Pont d'Arc.

Comment voyez-vous l'Ardèche dans le futur ?

L'avenir de l'Ardèche n'est pas sombre. Tant que ses habitants sauront en préserver ses trésors ! De plus en plus d'habitants, natifs d'ici ou d'ailleurs, s'engagent pour une économie responsable et la sauvegarde de nos richesses. C'est un travail de tous les jours qui assurera le futur de notre département. Vive l'Ardèche, et vive la Boulangerie.

L'ARDÈCHE, UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF !

©Tout simplement digital



■ OUVERTURE DE L'ESPACE DÉCOUVERTES ARDÈCHE

Après plusieurs mois de travaux, l'Espace Découvertes Ardèche, ex-base départementale de Salavas, a ouvert ses portes début juin.

Ce site, construit en 1976 par le Conseil général de l'Ardèche, est propriété du Département depuis lors. L'équipement est situé en aval du village de Salavas. Il offrait jusqu'alors une capacité d'accueil de 76 lits dont la vocation était uniquement l'accueil de groupes.

En 2021 cet équipement a été entièrement détruit par le Département pour laisser place à de nouveaux bâtiments permettant le doublement de la capacité d'accueil (140 lits) et offrant la possibilité de repenser

en grande partie la destination et l'usage de ce lieu.

L'Espace Découvertes Ardèche, en bordure de la rivière Ardèche, s'étend sur 12 hectares sur lesquels sont également présents des équipements sportifs extérieurs comme deux terrains de basket, un site d'escalade aménagé, une via-corda, un parcours permanent d'orientation, un quai d'embarquement et de débarquement pour canoës et un hangar à bateaux, une plage pour la baignade, un pas de tir à l'arc, une aire de disc-golf et un espace de VTT Cross-country géré conjointement en partenariat avec l'intercommunalité et le CREPS de Vallon Pont d'Arc.

Ce lieu est destiné à accueillir divers publics (établissements scolaires, familles et groupes

adultes, clubs sportifs, athlètes de haut niveau, centres de loisirs...) pour des séjours de un à plusieurs jours.

Dans le cadre du dispositif Atout collèges, plusieurs établissements ardéchois ont déjà prévu de proposer à leurs élèves de sixième un week-end d'intégration sur le site.

L'Espace Découvertes Ardèche sera ouvert au public durant 9 mois sur l'année, avec une fermeture durant les mois de décembre à février.

Le Département a investi près de 10 M€ dans ce projet.

L'Espace Découvertes Ardèche devrait être prochainement inauguré.

+ d'infos : espace-decouvertes.ardèche.fr

La Fête de la science : un océan de savoirs

Du 21 septembre au 20 octobre, la Fête de la science va irriguer l'Ardèche ! Coordonné par l'Arche des Métiers – CCSTI de l'Ardèche, en partenariat avec les porteurs de projets locaux, l'événement propose (depuis 19 ans déjà !) de nombreuses animations et rendez-vous ouverts à tous, gratuits, inventifs et ludiques !

Le point d'orgue, le Village des sciences départemental, aura lieu au collège Marie Curie à Tournon-sur-Rhône, les 12 et 13 octobre. Les visiteurs pourront retrouver plus de 80 animations avec des stands, des ateliers, des expériences spectaculaires, des spectacles... Et en cette année du bicentenaire de la passerelle Marc Seguin, plusieurs animations seront dédiées à ce génial scientifique, ingénieur et entrepreneur ardéchois ! L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'inventeur des ponts suspendus en fil de fer (entre autres), mort il y a 150 ans.

+ d'infos : arche-des-metiers.com



©Fête de la science - CCSTI

L'ART DE L'ESQUIVE

Une dissolution et deux scrutins plus tard, la France sort groggy d'un épisode électoral inédit qui aura attisé la haine et fracturé un peu plus une société en mal de repères.

Le sursaut républicain du deuxième tour des législatives nous oblige, en tant que citoyens et en tant qu'élus, dans nos paroles comme dans nos actes.

Les mots ont un sens et les dévoyer, les travestir relève de la manipulation. De l'instrumentalisation.

Alors, s'engouffrer sans précautions sur le champ lexical des extrêmes en affichant une volonté de punir, contrôler, réprimer, sanctionner dans une Charte des droits et des devoirs des bénéficiaires d'aides départementales, déjà encadrées par ailleurs par des règles et des lois, revient à jouer avec le feu. A entretenir la défiance.

Les Ardéchois ont parlé et majoritairement, ils dénoncent le chaos ambiant. Ils regrettent l'art de l'esquive.

Alors plutôt que monter en épingle médiatique des sujets qui ne relèvent pas directement de ses compétences, peut-être l'Exécutif départemental pourrait-il se concentrer sur ce pour quoi il a été élu. Et faire bien ce qu'il a à faire.

Et si pour une fois depuis 3 ans il prévoyait des aides exceptionnelles pour équilibrer les caisses des Ehpad chroniquement déficitaires ?

Et si pour une fois depuis 3 ans il engageait, enfin, les travaux des collèges vétustes et

inadaptés (Saint Sauveur de Montagut, Villeneuve de Berg, Tournon) ?

Et si pour une fois depuis 3 ans il devenait le premier partenaire des collectivités, les oubliées de l'investissement public (seulement 20% des communes aidées depuis le début de l'année) ?

Et si cet Exécutif si parcimonieux, investissait sa cagnotte sur le territoire, faisant travailler les entreprises, créant des emplois et que l'argent public ruisselle jusqu'à la plus petite association, du plus petit village ?

Et si au lieu d'entretenir la suspicion, il décidait enfin de faire confiance aux Ardéchois ?

Pour nous lire : Facebook Ardèche à Gauche

Pour nous joindre : groupeardecheagauche@gmail.com
elus.gauche@ardèche.fr

Pour les élus du groupe « L'Ardèche à Gauche »

Laurent Ughetto
Conseiller départemental du canton de Vallon Pont d'Arc

Laurent Ughetto @Mathieu Dupont



DES DROITS MAIS AUSSI DES DEVOIRS...

Il nous est tous arrivé de constater ici ou là des incivilités, des actes délictueux, des comportements contraires aux règles du bien vivre ensemble ou de notre République...

Aussi, les élus du groupe « Ardèche Génération Terrain » souhaitent désormais sanctionner celles et ceux qui ne respectent pas les règles de notre société et valoriser les citoyens qui s'engagent pour l'intérêt général, pour l'Ardèche, au sein d'associations, des pompiers, d'entreprises ou à titre personnel...

Le 14 juin dernier, le Président Olivier Amrane a donc soumis au vote des conseillers départementaux une charte des droits et des devoirs pour les bénéficiaires d'aides départementales volontaristes. Cette charte nous permet de conditionner le versement des aides départementales au respect des règles de bases de notre société.

UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF...

L'attractivité de notre département passe par un soutien sans faille au secteur associatif très dynamique ainsi qu'aux festivals de musique qui ont rythmé ce printemps.

C'est pour cette raison que nous avons réuni, il y a quelques semaines, les acteurs du monde associatif ardéchois au Conseil départemental afin d'échanger, les mettre à l'honneur et de préparer l'avenir.

Nous poursuivons notre politique volontariste au service des Ardéchoises et des Ardéchois dans le respect de la bonne gestion de l'argent public.

Avec toute notre détermination, l'ensemble des élus d'Ardèche Génération Terrain restent à votre écoute.

Retrouvez-nous : Facebook Ardèche Génération Terrain

Mail : collaborateurs.majorite@ardèche.fr

Pour les élus du groupe « Ardèche, génération terrain »

Max Tourvieille
Conseiller départemental du canton d'Aubenas 2

Max Tourvieille @Mathieu Dupont



LES GROUPES POLITIQUES

REDONNER DE L'ESPOIR DANS NOS TERRITOIRES

Avec Julie Sicoit Iloizer, notre groupe indépendant « Proximité au cœur de l'Ardèche » continue de porter une voix forte au contact du terrain et loin des clivages politiques. C'est en incarnant des valeurs claires, en menant des actions concrètes répondant aux problématiques du quotidien des Ardéchoises et des Ardéchois que nous pourrions redonner de l'espoir dans nos territoires. Ces élections législatives anticipées auront été l'ultime avertissement. Comptez sur notre détermination.

Retrouvez-nous : Facebook Proximité au cœur de l'Ardèche

Mail : proximiteaucoeurdelardecche@gmail.com

Pour les élus du groupe « Proximité au cœur de l'Ardèche »

Christian Féroussier, Conseiller départemental du canton de Rhône Eyrieux



Christian Féroussier @Mathieu Dupont

LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DE LA CULTURE ET DES ASSOCIATIONS



DU 27 AVRIL AU 03 NOVEMBRE 2024
À NE PAS MANQUER !
EXPOSITIONS

📍 Ferme de Bourlatier

ENTRÉE
LIBRE

www.bourlatier.fr

130 FESTIVALS SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

Pour la deuxième année consécutive, le Département a souhaité mettre à l'honneur l'ensemble des festivals ardéchois qu'il soutient tout au long de l'année. Près de 200 organisateurs ont répondu présents pour cette nouvelle invitation.

Un moment convivial et riche d'échanges qui a permis de rappeler le **soutien affirmé du Département de l'Ardèche à ces acteurs qui font vivre notre territoire** au fil des saisons, dans les villages même les plus reculés ! Si 120 festivals avaient été accompagnés en 2023, ce sont 130 festivals qui sont soutenus par le Département en 2024. Le budget annuel que la collectivité départementale consacre aux festivals ardéchois cette année s'élève à près de 1 530 000 €.



LES 07 MERVEILLES DE L'ARDÈCHE, SUITE

Lancé début avril, le nouvel événement culturel proposé par le Département, les « 07 Merveilles de l'Ardèche », vous propose de découvrir jusqu'à l'automne des patrimoines culturels remarquables ouverts au public à l'occasion de diverses animations. Prochains rendez-vous le 14 août à Saint-Pierre de Chalencon, le 21 septembre à Arlebosc au château de Chazotte et en octobre à Montpezat-sous-Bauzon à la Côte du Pal.

+ d'infos : ardeche.fr



©Bourcharlat

EXPOSITIONS ESTIVALES

Envie d'expositions cet été ?

Voici des idées de sorties... Sur la Montagne ardéchoise, à Saint-Andéol de Fourcade, la **Ferme de Bourlatier** propose jusqu'au 3 novembre 2024 deux expositions qui invitent à découvrir et questionner les paysages d'Ardèche d'aujourd'hui et de demain : l'exposition « Gerbier-Mézenc - Grands sites, grands paysages - une montagne en partage »

conçue par le Département et le Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise et l'exposition « Paysages partagés » proposée par le CAUE de l'Ardèche.

Le musée et site archéologique départemental, **MuséAl**, à Alba-la-Romaine présente à partir de fin juillet une exposition, « L'Égypte au temps d'Alba - Regards croisés sur deux provinces romaines ». Une exposition conçue pour permettre de se plonger deux

mille ans en arrière, des deux côtés de la Méditerranée.

Le **site départemental de La Boissine** à La Voulte-sur-Rhône propose tout l'été des animations et une exposition inédite : « Minéraux, Secrets et Trésors de la Terre ».

Enfin, à Privas, la grande exposition « Vies d'enfants : naître et grandir en Ardèche » des **Archives départementales** touche à sa fin. Elle est visible jusqu'au 30 août.

+ d'infos : ardeche.fr

LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DU SPORT



Les élus, Olivier Amrane et Christian Féroussier, ont pu échanger avec Sandy Dujardin lors du passage du Paris-Nice en Ardèche au printemps dernier.



Angèle Hug, lors du passage de la flamme olympique dans la Drôme.

TOUR CYCLISTE FÉMININ INTERNATIONAL DE L'ARDÈCHE

Parmi les grands événements cyclo de l'année prévus en Ardèche, le Tour cycliste féminin international de l'Ardèche (TCFIA) vous donne rendez-vous pour sa 22^e édition du 3 au 8 septembre prochain. Au programme, 6 parcours entre Ardèche, Drôme, Vaucluse, Gard et Lozère ! Depuis Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, ville départ, jusqu'à Privas, ville d'arrivée, venez encourager ces grandes championnes, dont certaines sont aussi présentes au Tour de France féminin cet été.

Le Département est fier d'accompagner cet événement, organisé par des bénévoles, et qui est actuellement la seule course de cyclisme féminin en France inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI).



Podium de la 7^e étape du TCFIA 2023 - Beauchastel > Privas.

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU SPORT

Entre Tour de France (29 juin – 21 juillet) et Jeux Olympiques (26 juillet – 11 août) et Paralympiques de Paris (28 août – 8 septembre), l'été 2024 est placé sous le signe du sport ! Deux jeunes Ardéchois ont l'honneur de participer à ces deux événements internationaux.

Un Ardéchois sur le Tour de France

Le 29 juin dernier, Sandy Dujardin, cycliste ardéchois de 27 ans a pris le départ de la 111^e édition du Tour de France à Florence en Italie. Sous les couleurs de l'équipe Total Energies, Sandy a porté haut les valeurs et les couleurs de notre département.

Nombre d'entre vous ont dû le suivre au fil des étapes... Cette participation d'un Ardéchois à la Grande boucle est une fierté pour l'Ardèche, et notamment pour Olivier Amrane, Président du Département, et Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, qui avaient récemment accueilli Sandy à l'Hôtel du Département pour lui rappeler leur soutien.

Angèle Hug aux JO !

Originaire des Ollières-sur-Eyrieux, la jeune Ardéchoise Angèle Hug tient enfin son rêve au bout de la pagaie après trois années passées à chercher à décrocher son sésame pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Après avoir eu le privilège de porter la flamme olympique lors de son passage à Valence le 20 juin dernier, Angèle Hug, 23 ans, participera aux Jeux Olympiques 2024 dans la catégorie kayak cross, une nouvelle discipline olympique.

Alors qu'il ne lui restait plus qu'une opportunité de se qualifier pour les JO, Angèle Hug a réussi en remportant l'or au Tournoi de qualification olympique de Prague début juin... Une prouesse qui a incité la fédération française à lui octroyer le dernier ticket féminin pour Paris.

Le tournoi olympique de Kayak-Cross à Paris se déroule entre le 3 et le 5 août. L'athlète est soutenue par le Département depuis longtemps.

LE LOUP, C'EST SANS NOUS !

PROTÉGEONS
NOS ÉLEVAGES



”
Afin de préserver nos
élevages et protéger
nos agriculteurs,
le Département et
ses partenaires se
mobilisent pour
mener une veille sur
la présence du loup
sur le territoire.

EXPOSITIONS :

- GERBIER-MÉZENC, GRANDS SITES, GRANDS PAYSAGES - UNE MONTAGNE EN PARTAGE :
- À LA FERME DE BOURLATIER
- L'EGYPTE AU TEMPS D'ALBA - REGARDS CROISÉS SUR DEUX PROVINCES ROMAINES : A MUSÉAL

Fédération des
Chasseurs d'Ardèche



**FIERS D'ÊTRE
ARDÉCHOIS**
Ardèche
LE DÉPARTEMENT